

**COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
VADEMECUM 2019**

REGLEMENT PARTICULIER DES STAGES ORGANISES PAR LE CD 29

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES 2019 DU FINISTOUR

REGLEMENT PARTICULIER DU CHAMPIONNAT DU FINISTERE JEUNES 2019

CHAMPIONNAT DU FINISTERE 2019 « JEUNES » DE PITCH & PUTT

CHAMPIONNAT DU FINISTERE 2019 INTER ECOLES DE GOLF U10 – U12

Stages U10-U12

- Le 3 Février, lieu à confirmer
- Le 17 Février, lieu à confirmer
- Le 17 Mars Reconnaissance avant le Championnat départemental.

Stage U14-U16

- Le 20 Janvier, lieu à confirmer
- Le 10 Mars, lieu à confirmer

Le Dimanche 19 Mai pour les qualifiés au Championnat de Bretagne à Val Quéven

Stage de détection U10/U12 : Dimanche 3 Mars, lieu et date à confirmer par Olivier.

FINISTOUR 2019

Finistour 1 : Samedi 16 mars Golf des Abers
Finistour 2 : Samedi 23 mars Golf de Cornouaille
Finistour 3 : Samedi 27 avril Golf de L'Odet
Finistour 4 : Samedi 4 mai Golf de Brest- Iroise

Les Finistours seront pris en compte, avec le championnat du Finistère jeunes, organisés par le Comité départemental, pour la qualification pour le championnat de Bretagne des jeunes 25 et 26 mai au golf de Quéven à l'exception des catégories cadets.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours.
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 1999 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif.

U 18 cadets garçons et filles	nés en	2001-2002
U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2003-2004
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2005-2006
U 12 garçons et filles	nés en	2007 et après

FORMULE DE JEU

- Stroke-play brut sur 18 trous

RAPPEL : Les accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leurs propres enfants.

CRITERES DE PARTICIPATION

Participation : Pas de limites d'index, niveau drapeau bronze attesté ou sur appréciation de l'enseignant.

A chaque épreuve : seuls les résultats des joueurs ayant l'index requis pour la qualification au Championnat de Bretagne seront conservés.

REPERES DE DEPARTS

U 18 & 16 garçons :	repère blanc	U 18 & 16 filles :	repère bleu
U 14 Benjamins garçons :	repère jaune	U 14 Benjamins :	repère rouge
U 12 garçons :	repère orange	U 12 filles :	repère violet

HEURES DE DEPARTS

- Dans l'ordre croissant des index et par catégories

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2019)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement des Finistours, **les cadets ne sont pas autorisés.**

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement des Finistours, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
 - 1ère infraction : Avertissement officiel
 - 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.

Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.)

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et de 4 « mini tours » de qualification.

Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu en tenant compte du par de chaque terrain.

La participation aux 2 tours du championnat du Finistère est obligatoire pour la qualification.

Wilds-cards : à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

INSCRIPTIONS

Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs

Date limite d'inscription : 3 jours pleins avant le jour de l'épreuve

Droit d'engagement :

50% du prix du Green-Fee Jeunes pour les joueurs (es) licenciés dans le Finistère, 100% du prix pour les autres.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL « JEUNES » 9 & 10 Avril – GOLF DE CORNOUAILLE

Qualificatif, avec les 4 « mini-tours » de qualification, organisés par le Comité départemental, pour le championnat de Bretagne des jeunes les 25 et 26 mai au golf de Queven.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE (A CONFIRMER PAR LA LIGUE DE BRETAGNE)

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours. Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 2002 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical actif.

U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2003-2004
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2005-2006
U 12 garçons et filles	nés en	2007 et après

FORMULE DE JEU

- Stroke-play brut sur 36 trous / 18 trous par jour

RAPPEL : Les accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leurs propres enfants.

CRITERES DE PARTICIPATION

- U 16 Minimes garçons : index <18,5
- U 14 Benjamins garçons : index <26,5
- U 12 garçons et filles : index ≤ 45
- U 16 Minimes filles : index <26,5
- U 14 Benjamins : index <35,5

Il n'y aura aucune dérogation possible pour les limites d'index

REPERES DE DEPARTS

U 16 Minimes garçons :	repère blanc	U 16 Minimes filles :	repère bleu
U 14 Benjamins garçons :	repère jaune	U 14 Benjamins :	repère rouge
U 12 garçons :	repère orange	U 12 filles :	repère violet

CLASSEMENT POUR LE TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL

- Addition des scores des 2 journées.
- En cas d'égalité : le classement sera établi en utilisant le départage « RMS », Exception pour la 1^{ère} place : Play Off en trou par trou

HEURES DE DEPARTS

- Le 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index et par catégories
- Le 2^{ème} jour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} jour et par catégories

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2019)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
 - 1ère infraction : Avertissement officiel
 - 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.

Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.)

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et de 2 « mini tours » de qualification.

Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu en tenant compte du par de chaque terrain.

Wilds-cards : a titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

INSCRIPTIONS

Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs

Date limite d'inscription : 5 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve

- Droit d'engagement : gratuit.

CHAMPIONNAT DU FINISTERE « JEUNES » DE PITCH & PUTT

Samedi 22 Juin – Golf de Carhaix

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours. Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles licenciés FFG dans le département, certificat médical actif.

U10 & U12 garçons et filles

FORMULE DE JEU

- Strokeford* / 9 trous le matin puis 9 trous l'après midi
- *Quand on a réalisé 8 coups et que le trou n'est pas fini, on note 9.*

- Classement Brut Poussins Garçons et Classement Brut Poussines Filles des 2 tours cumulés.
- Classement Brut Garçons U10 et Classement Brut Filles U10 des 2 tours cumulés.
- En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou.
- Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS.

RAPPEL : Les accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leurs propres enfants.

CRITERES DE PARTICIPATION

Pas de limite d'index. Drapeau de bronze minimum pour l'autonomie

REPERES DE DEPARTS

Repères de départs : commun pour les garçons et les filles, parcours Pitch & Putt de 596 mètres

Ordre des départs : Les départs seront organisés de façon à faire jouer, si possible, des joueurs des différents clubs dans la même partie.

HEURES DE DEPARTS

→ Organisation par le club selon le nombre de participants

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2019)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
 - 1ère infraction : Avertissement officiel
 - 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

INSCRIPTIONS

Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs

Date limite d'inscription : 5 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve

Droit d'engagement :

50% du prix du Green Fee Jeunes pour les joueurs(es) licenciés dans le Finistère.

CHAMPIONNAT DU FINISTERE 2018 INTER ECOLES DE GOLF

U10 – U12 – Golf de Lanniron le 18 mai 2019

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT

Pour les Clubs

Epreuves ouvertes aux Ecoles de golf des Clubs des départements bretons. Un Club peut engager deux équipes.

Plusieurs Clubs d'un même département peuvent composer une "équipe d'alliance" afin de constituer une équipe complète mais ceux-ci ne doivent pas déjà avoir une équipe engagée.

Pour les équipiers

Les joueurs doivent être licenciés/membres AS ffgolf dans le Club qu'ils représentent et être à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé.

FORME DE JEU

Composition de l'équipe

L'équipe devra être composée de 6 joueurs et joueuses :

- 2 Benjamins (2005 et 2006) détenteur du drapeau de bronze
- 2 Poussins (2007 et 2008) détenteur du drapeau de bronze
- 2 U10 (2009 et après) détenteur du drapeau de bronze

Forme de jeu par catégorie

- Strokeford* / 9 trous le matin puis 9 trous l'après midi
- Quand on a réalisé 8 coups et que le trou n'est pas fini, on note 9.

Distances de jeu

Voir les recommandations du Vade-mecum sportif fédéral de l'année en cours.

Départs et Ordre de jeu

Les départs se feront en shot gun.

Les matches seront organisés par catégories d'âge et de sexe en fonction de l'ordre croissant des index.

Classement

L'Ecole de golf gagnante de la qualification départementale sera celle qui aura totalisé le meilleur score sur deux tours (5 cartes prises en compte à chaque tour).

Qualification au Championnat de Bretagne

L'équipe (hors Alliance) vainqueur du classement final sera qualifiée pour le Championnat de Bretagne Inter Ecoles de Golf qui aura lieu le SAMEDI 15 JUIN 2019 au GOLF DE RENNES.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Compte tenu du jeune âge des enfants, il est recommandé de s'assurer qu'ils soient correctement équipés (boissons, barres, tenues de pluie...).

Les chariots électriques ne sont pas autorisés, il est cependant conseillé de mettre à la disposition du jeune joueur un chariot à main.

Les Parents accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leur enfant sous peine de disqualification du joueur.

Dans la mesure où l'épreuve se déroule en deux parties, il est important de prévoir un repas pour le midi.

INSCRIPTIONS

Par l'intermédiaire des Clubs

Date limite d'inscription : 7 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve